



AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'A.I.M.L.

Préavis No 14/2016-2021. Achat d'un véhicule de travail.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le présent préavis a pour but le financement de l'achat d'un véhicule de travail pour le personnel de la STEP.

Depuis la construction de la STEP en 1976, les employés utilisent leur voiture personnelle pouvant atteler une remorque pour les déplacements professionnels sur le terrain et le transport de matériel.

Quelques exemples d'utilisation :

Transports de pompes pour révision.

Transport karcher pour nettoyage.

Contrôle hebdomadaire de la station de relevage de la Place du Bicentenaire à Moudon.

Remplacement du responsable du site du SIEMV à Vulliens lors de vacances ou autres absences.

Divers trajets pour pièces de réparation.

Divers cours de formation ou de journées techniques.

Pour des raisons de sécurité au travail et d'assurance, le Comité directeur a décidé l'achat d'un véhicule de terrain de marque Nissan Navara Acenta 4X4 2,3 L pour un montant de Fr. 30'400.- TTC options comprises.

Type de véhicule Nissan Navara MY 18.5 Acenta 4X4 2,3 L dCI 163 ps 6MT



Conclusions

En conclusions, le Comité directeur de l'AIML vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir donner votre accord aux conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'AIML

Vu le préavis No 14/2016-2021 du Comité directeur

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Adopte le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet

Décide

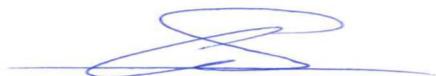
1. D'autoriser le Comité directeur à acheter un véhicule de service Type Nissan Navarra Acenta 4X4 2,3 L pour le personnel de la STEP pour un montant de Fr. 30'400.- TTC
2. D'autoriser le Comité directeur de l'AIML de prélever le montant de Fr. 30'400.- sur le compte No 9281.1 Fonds pour investissements et futures réparations qui se monte à ce jour à Fr. 576'545.02.
3. D'amortir l'investissement sur une période de 5 ans par le compte « Préavis en-cours » (compte No 9281.99) qui se monte à ce jour à Fr. 868'515.00.

Délégué du Comité directeur : Sylvain Schupbach

Approuvé par le Comité directeur dans sa séance du 20 mars 2019

Au nom du Comité directeur

Le Président



S. Schupbach

Le Secrétaire



E. Berger